

Les cahiers

LES CAHIERS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE ET DU PAYS DE SAINT-BRIEUC septembre 2014 | #09



Rester en bonne santé, le plus longtemps possible

Chom yalc'h, ar pellañ ma c'haller

Des politiques publiques pour permettre
à chacun de se réapproprier sa santé

Politikerezhioù foran da reiñ da bep hini
an tu da renañ e yec'hed en-dro

Conseil de développement



contexte

Rester en bonne santé,
le plus longtemps possible

Plasenn ar geodedourien er breud foran



Une expression citoyenne, aux côtés des élus

Le Conseil de développement réunit des femmes et des hommes, issus des secteurs qui animent la vie des habitants: développement économique, formation, culture, emploi, santé, solidarité,... une cinquantaine de structures, ainsi que des habitants font vivre le Conseil de développement.

Tous ces acteurs, aux compétences diverses, sont rassemblés pour s'informer, échanger, débattre et participer aux politiques publiques locales. Leurs approches, différentes et complémentaires, éclairent les thèmes abordés, et permettent de faire émerger des suggestions, des nouveaux projets.



Un foisonnement d'idées, pour mieux vivre le territoire !

Le Conseil de développement est donc une association consultative, créée aux côtés du syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc et de Saint-Brieuc Agglomération. Ses réflexions sont guidées par le développement durable, la recherche d'une cohérence globale et l'exploration de la dimension prospective.

Sur ces bases, le Conseil de développement a souhaité mener une réflexion sur la santé dans le pays de Saint-Brieuc. Il a choisi de s'intéresser aux politiques de santé, qui permettent aux habitants de bien vivre, plutôt que de prendre l'axe des politiques curatives de soins.

Ce cahier présente les constats et préconisations issus de cette réflexion.



constats

1.1

De nombreux déterminants influent sur la santé

Le Conseil de développement a identifié une vingtaine de facteurs différents, qui peuvent influencer sur le fait de rester en bonne santé.

Être reconnu socialement, pouvoir préparer voire être accompagné lors des changements dans sa vie sont ainsi apparus comme des facteurs pouvant faciliter le maintien en bonne santé.

Le niveau de ressources d'une famille peut conditionner ses conditions de vie matérielles et leur décence, mais également sa capacité à se projeter sereinement dans l'avenir. Or, ces deux éléments impactent la santé de la personne.

Au niveau professionnel, avoir un emploi et/ou une activité motivante, éviter la pénibilité et les souffrances sont autant de facteurs favorisant le maintien en bonne santé.

D'autres facteurs, dont l'impact sur la santé est plus connu ou médiatisé, ont également été rappelés : prévention des comportements à risque, bonne hygiène de vie, alimentation équilibrée, vie dans un environnement de qualité et non pollué, habitat de qualité,...

Le Conseil de développement n'a pas étudié en détail l'impact sur la santé de ces différents facteurs. À titre illustratif, deux d'entre eux ont été étudiés, chacun ayant fait l'objet de constats et de préconisations :

- Une alimentation saine, de qualité et équilibrée
- Pratiquer une activité physique



1.2

Rester en bonne santé est aussi une affaire collective !

Il est apparu nécessaire que chacun soit en capacité de se réapproprier sa santé. Rester en bonne santé est-ce donc avant tout une affaire personnelle ? Assurément pas, répond le Conseil de développement. Les facteurs déterminants identifiés relèvent bien de décisions **à la fois collectives et individuelles.**

Avoir une bonne hygiène relève, a priori, d'une pratique et d'un choix individuels. Toutefois la desserte généralisée des logements en eau courante qui rend possible l'hygiène quotidienne, fait bien l'objet d'une politique publique.

La sécurité au travail relève d'une décision collective, la loi, qui rend l'employeur responsable de cette dernière. Reste qu'un employé peut choisir de passer outre cette règle.

constats



1.3

Bien manger pour rester en bonne santé



« Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour! »

Dans le cadre du programme national nutrition santé, l'État déploie des moyens pour communiquer largement sur l'équilibre alimentaire. Ce dernier vise à apporter des nutriments et des calories d'origines diverses, à même de répondre aux besoins de chacun.

« L'amélioration de l'état nutritionnel de la population constitue, en ce début du 21^e siècle, un enjeu majeur pour les politiques de santé publique menées en France, en Europe et dans le monde. Une nutrition satisfaisante est un facteur de protection de la santé. Les avancées de la recherche ont précisé le rôle que jouent l'inadaptation des apports nutritionnels et l'insuffisance d'activités physiques dans le déterminisme de nombreux cancers et maladies cardio-vasculaires [...] »

Extrait de l'introduction au programme national nutrition santé 2011-2015

Mange-t-on équilibré, dans le pays de Saint-Brieuc?

Aucune donnée n'a été trouvée sur les pratiques alimentaires dans le pays de Saint-Brieuc. Toutefois, en moyenne, à l'échelle nationale, **seul un adulte sur deux a une alimentation conforme aux repères du programme national nutrition santé**. Les modes alimentaires des enfants (3-17 ans) sont globalement moins bons que ceux des adultes¹.

Le comportement des étudiants bretons s'approche de cette moyenne nationale: la moitié d'entre eux a un comportement alimentaire relativement en adéquation avec les recommandations du programme national nutrition santé².

Les repères officiels du programme national nutrition santé:

5 fruits et légumes par jour

Des féculents à chaque repas

3 à 4 produits laitiers par jour

Viande, poissons, œufs 1 à 2 fois par jour;
le poisson au moins 2 fois par semaine

Limitier la consommation de matières grasses,
de produits sucrés, et de sel

De l'eau à volonté

Bien manger pour rester en bonne santé, c'est aussi une question sociale

La question de l'alimentation recoupe bien celle des qualités nutritives d'un produit; elle est toutefois beaucoup plus large puisqu'elle concerne aussi la façon de produire, préparer, cuisiner, distribuer et consommer la nourriture.

« Pour votre santé, mangez en toute convivialité! »



Les bonnes pratiques alimentaires sont souvent concordantes avec un schéma alimentaire régulier: prise de trois repas par jour, restauration rapide peu courante, temps dédié au repas... La dimension conviviale de l'alimentation continue de jouer, en France, un rôle conséquent: 80 % des repas sont pris à plusieurs; 15 % des repas durent plus d'une heure et sont partagés avec plusieurs convives³. L'alimentation et les repas partagés sont supports de relations conviviales, lesquelles sont bénéfiques pour la santé.

« Le modèle alimentaire français (repas conviviaux, partagés, pratiques culinaires) apparaît comme l'un des principaux garants d'un équilibre qui préserverait de l'obésité. »

Le modèle alimentaire français contribue à limiter le risque d'obésité. Publications du CREDOC, Consommation et modes de vie n°232, septembre 2010

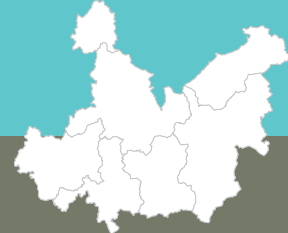
« Pour votre santé, n'hésitez pas à cuisiner! »

Cuisiner soi-même, produire son alimentation apparaissent comme des leviers pour maîtriser son alimentation: connaître ce que l'on mange, tout en développant un rapport affectif et sensoriel à son alimentation. En effet, les odeurs, les couleurs de la cuisine contribuent à rendre l'alimentation plus attrayante. Toutefois, le temps dédié à la cuisine a globalement tendance à baisser. La médiatisation de la cuisine et du faire soi-même (y compris son potager) semble relever davantage d'un changement de perception de ce type de pratiques que de leur développement. Les évolutions des modes de vie, mais également le conditionnement des produits, leurs transformations expliquent la baisse du temps moyen de cuisine.

1 / Source: l'étude nationale nutrition santé (2006)

2 / Source: étude réalisée par l'observatoire régional de santé s'est penchée sur les comportements alimentaires des étudiants de 1^{re} année d'université en Bretagne (Rennes et Brest)

3 / Le modèle alimentaire français contribue à limiter le risque d'obésité. Publications du CREDOC, Consommation et modes de vie n°232, septembre 2010



Bien manger pour rester en bonne santé, c'est aussi une question économique

L'alimentation, une variable d'ajustement dans le budget des ménages

En 2011, l'alimentation représente en moyenne 16 % du budget des ménages français, avec toutefois une différence entre les ménages les plus riches (14 %) et les ménages les plus pauvres⁴ (19 %). Depuis, cette part est stable. Depuis les 50 dernières années⁵, la hausse des dépenses liées aux produits alimentaires des ménages (+92 %) reste très relative, comparativement à d'autres postes de dépenses tels que la communication (+6 000 %), ou même la santé (+900 %).

Face aux dépenses « contraintes » (c'est-à-dire prépayées) telles que le logement, l'énergie, les télécommunications, l'alimentation peut constituer une variable d'ajustement dans le budget des ménages. L'accès à une alimentation de qualité est alors un véritable enjeu pour le maintien en bonne santé.

Les pratiques de consommation alimentaires évoluent

Bien que minoritaires dans le pays de Saint-Brieuc, les circuits courts sont aujourd'hui reconnus comme des modes de commercialisation à part entière, largement plébiscités car propices au développement local.

8,7 % des exploitations du pays de Saint-Brieuc vendent en circuits courts, quand cette proportion est de 9,7 % en Bretagne et 21 % en France⁶.

D'autres pratiques de consommation alimentaire sont à souligner : le développement du drive et du commerce électronique, et la forte prépondérance des achats en grandes surfaces (hypermarché, supermarché, hard discount).

Enfin, certaines pratiques, qui tendent à se structurer, permettent de maîtriser le coût de l'alimentation, tout en facilitant l'accès à une alimentation de qualité : cuisiner soi-même, s'approvisionner auprès d'artisans dans des quantités moindres qui permettent d'éviter le gaspillage, trouver des produits dont la date de péremption approche,...



Une importante production alimentaire, du produit brut au plat transformé

Le volume conséquent de la production alimentaire locale révèle le poids de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'économie du pays. Cette production est toutefois pensée pour l'exportation et pas dans une optique de consommation locale.

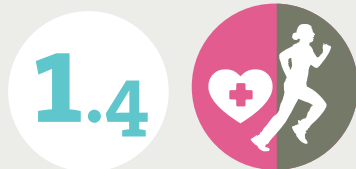
L'importance de ce secteur économique a incité les acteurs locaux à développer fortement la sécurité sanitaire, et le Zoopôle est mondialement reconnu pour ses travaux sur le sujet.

À côté de la production industrielle, près de 400 artisans alimentaires du pays contribuent également à cette production. Consciente de leur importance pour le territoire, la Cité du goût accompagne ces artisans, tout en développant le volet nutrition santé.

L'impact des évolutions des modes de vie sur l'alimentation

Un certain nombre d'évolutions sociales, familiales, professionnelles, géographiques et territoriales, économiques et temporelles impactent les pratiques alimentaires et, directement ou indirectement, la santé que ce soit par le biais de la convivialité, de la qualité ou de la quantité de l'alimentation, et de sa diversité.

Les diverses politiques publiques peuvent donc être mobilisées pour contribuer à améliorer l'alimentation, et par ce biais, la santé.



La pratique de l'activité physique a un impact positif sur la santé

L'activité physique bénéfique pour la santé ne se réduit pas à la pratique sportive, et encore moins à la pratique sportive de haut niveau. Aller chercher son pain à pied, jardiner, être actif physiquement à son travail sont des activités qui contribuent à remplir les besoins quotidiens d'activités physiques. Le programme national nutrition santé les estime à l'équivalent de 30 minutes de marche rapide.

Le développement de la sédentarité

Au niveau mondial comme national, la tendance est à la sédentarisation des modes de vie, qui se traduit par une baisse constante du nombre moyen d'heures d'activités physiques. En une cinquantaine d'années, la moyenne d'activités physiques quotidienne en France a chuté de 3 heures à moins d'1 heure.

Le manque d'exercice physique pendant les temps de loisirs, l'augmentation des déplacements passifs (via des véhicules motorisés) ou encore le développement d'activités professionnelles sédentaires expliquent ce déclin.

Selon l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, plus de la moitié des Français de plus de 15 ans n'atteint pas les recommandations du programme national nutrition santé en termes d'activités physiques⁷.

Les déplacements représentent un levier considérable pour inciter à la mobilité active. Or, dans le pays de Saint-Brieuc, les déplacements « doux » (ou « actifs ») c'est-à-dire à pied ou en vélo restent minoritaires, quel que soit le motif de déplacements.⁸

La pratique sportive ne représente qu'une faible part de l'activité physique ; elle est toutefois de plus en plus difficile à évaluer

Et le sport dans tout ça ? En réalité, la pratique sportive ne représente qu'une faible part de l'activité physique quotidienne : c'est en moyenne 7 % des sources quotidiennes de dépenses énergétiques d'un Européen⁹. Et ce, malgré la hausse du nombre de fédérations et de licenciés sportifs.

Les Côtes d'Armor comptent plus de 160 000 sportifs licenciés.

Dans le pays de Saint-Brieuc, comme à l'échelle régionale, 17 % des clubs sportifs sont des clubs de football, ce qui en fait le sport le plus répandu. Une particularité locale est la forte présence de clubs de cyclisme et cyclotourisme, qui, cumulés, représentent 12 % des clubs du pays¹⁰.

Pourtant, le sport reste un levier pour promouvoir l'activité physique, car en plus des bénéfices physiques, il peut également être un facteur de relations sociales : convivialité, stimulation, ... Il bénéficie également d'une grande popularité, conduite et reconduite par des événements fédérateurs.

Pour certaines personnes en situation d'exclusion, l'aspect convivial et social du sport peut paradoxalement représenter un frein à sa pratique.

L'activité sportive est de plus en plus difficile à évaluer, car la pratique « libre » se développe fortement. Ainsi, en France, 6 sportifs sur 10 pratiquent en dehors d'un club affilié à une fédération.

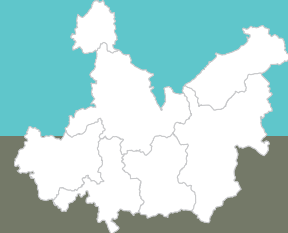
À ce mouvement, s'ajoute un engouement croissant pour les sports de pleine nature, c'est-à-dire se déroulant en milieu ouvert : randonnée, nautisme, équitation, cyclisme, ... Le cadre de vie du pays de Saint-Brieuc est propice à cette diversité de pratiques.

7 / Citée dans le rapport du Conseil économique social environnemental régional de Bretagne « 1, 2, 3... Bougez ! », mars 2010.

8 / Rapport de présentation du Schéma de cohérence territoriale en cours de révision (version arrêté), Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc, 2013.

9 / D'après E. Engelsman, ambassadeur Activité physique, nutrition et santé au ministère de la santé des Pays-Bas, cité dans le rapport du Dr JF TOUSSAINT, Retrouver sa liberté de mouvement, 2008.

10 / Lecture régionale des dynamiques territoriales en pays de Saint-Brieuc, Conseil régional de Bretagne, version provisoire, 2013.



1.5

L'impact de l'environnement sur le maintien en bonne santé

De manière transversale, on peut conclure ces constats en mettant en avant l'impact de l'environnement sur le maintien en bonne santé.

Les évolutions des pratiques et des modes de vie impactent l'activité physique comme l'accès à une alimentation de qualité: évolutions sociales, évolution du rapport au temps, pratiques de loisirs, distance par rapport au lieu de travail,...

L'individualisation croissante des horaires de travail joue sur les heures et le temps consacrés aux repas, mais aussi sur sa dimension conviviale. L'accroissement des distances domicile – travail joue également sur le choix des modes de déplacements.



L'environnement physique impacte également l'activité physique et l'alimentation; ainsi, la géographie joue sur les modes de déplacements, tout comme la qualité de l'air.

L'environnement peut également impacter la qualité de l'alimentation, en dépit de l'équilibre alimentaire. La séparation des politiques au niveau national, peut amener à véhiculer des messages contradictoires (programme nutrition santé versus programme nutritionnel santé environnement).

C'est pourquoi, la diversité des politiques publiques peuvent être mobilisées pour contribuer à développer l'activité physique et l'accès à une alimentation de qualité, et par ce biais, la santé.



préconisations

Mobiliser toutes les politiques publiques pour permettre à chacun de se réapproprier sa santé



Pour des politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire au service de la proximité, de la mixité et de la convivialité

Les centralités sont des espaces denses et mixtes, comprenant diverses fonctions: habitat, services, commerces. Cette mixité et cette proximité sont propices à la convivialité et aux déplacements actifs. Par ce biais, les choix en matière d'aménagement de l'espace et d'urbanisme peuvent impacter la santé.

Un aménagement commercial dans les centres-villes et centres bourgs pour faciliter la déambulation

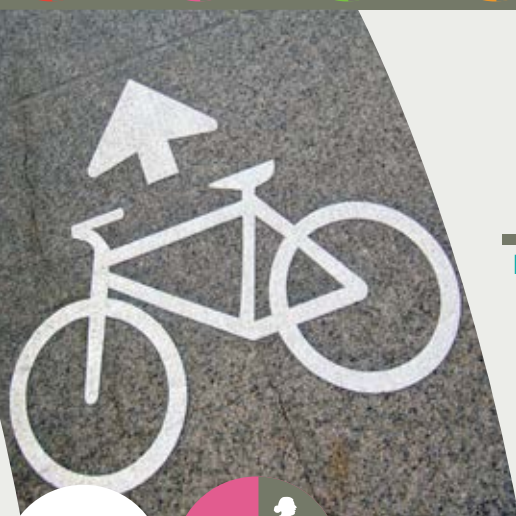
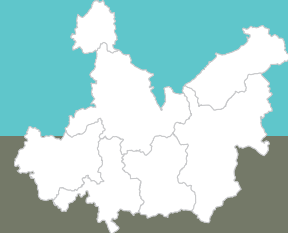
La présence des commerces et des services de proximité dans les centres favorisent la déambulation, la marche à pied. Ainsi, une politique globale d'aménagement commercial visant à maintenir et développer le commerce de proximité peut avoir un impact positif sur la santé, en ce qu'elle incite aux déplacements actifs.

Développer des réseaux d'espaces verts récréatifs et « productifs »

La qualité de l'environnement, naturel ou bâti, est également un facteur favorable à la santé. Le Conseil de développement a déjà souligné à plusieurs reprises les rôles de la nature en ville: biodiversité, récréatif (pour des jeux, mais également du jardinage), déplacements doux sécurisés, potentiel pour développer le compostage en milieu urbain,... À l'heure où le Schéma de cohérence territoriale du pays insiste sur la densification de l'urbanisation, la réflexion sur la place de la nature en ville devrait prendre une place croissante. La préconisation est valable en milieu urbain, comme en milieu rural où des jardins partagés, des espaces verts avec des coins réservés au jardinage collectif peuvent voir le jour.

La ville de Saint-Brieuc dispose d'importants espaces verts, avec deux vallées qui structurent le territoire, le Gouët et le Gouédic. Pourquoi ne pas les valoriser davantage pour les déplacements actifs et la réalisation de jardins potagers collectifs ?





2.2



Pour des politiques de déplacements et de mobilités actives

Les déplacements actifs constituent un levier conséquent pour enrayer le processus de sédentarisation. Les politiques relatives aux déplacements, en complémentarité avec les politiques relatives au cadre de vie, à l'urbanisation, peuvent donc constituer un cadre favorable à la montée en puissance des déplacements actifs.

Des espaces publics accessibles à tous

À de rares exceptions près, les espaces publics sont encore pensés de façon quasi-exclusive pour la voiture. Le dimensionnement des voies, le marquage des espaces, la vitesse de circulation des voitures, la présence d'espaces verts, de bancs et de sanitaires peuvent contribuer à donner une place plus importante aux piétons et cyclistes.

Pourquoi ne pas renforcer la visibilité des bandes cyclables sur les routes, avec un marquage plus clair ?

Pourquoi ne pas prévoir dans les plans locaux d'urbanisme des places de stationnement cyclistes ; au même titre que les places de stationnement pour les voitures ?

La signalétique, le recensement des itinéraires piétons et cyclistes peuvent également inciter les habitants à se déplacer autrement.

Profiter des grands projets en cours pour repenser les déplacements et l'intermodalité

Les politiques d'infrastructures sont souvent l'occasion de repenser plus globalement les déplacements et le cadre de vie d'un territoire. Or les prochaines années vont voir se concrétiser des infrastructures importantes de déplacements, notamment dans l'agglomération briochine : ligne de bus en site propre est-ouest, aménagement du quartier des gares TGV à Saint-Brieuc et à Lamballe. Ces investissements, ainsi que ceux des quartiers voisins peuvent constituer une opportunité pour développer, dans une optique de maintien en bonne santé de la population, les modes de déplacements actifs et le cadre de vie.

Afin de développer l'intermodalité, les transports en commun et transports à la demande pourraient par exemple prévoir le transport des vélos des passagers.

2.3

Pour des politiques favorisant un habitat accessible et de qualité

Le Conseil de développement n'a pas étudié en détail les impacts de la qualité des logements sur la santé. Toutefois, il a constaté que le budget alimentation peut constituer une variable d'ajustement dans le budget des ménages, au profit d'autres dépenses, dont le logement ou l'énergie.

Les politiques en faveur de logements accessibles et de logements économes au niveau énergétique sont donc à même d'avoir un impact positif sur l'alimentation des ménages, voire sur l'accès aux soins.

La décence et la salubrité des logements sont également des conditions favorables à la santé.

préconisations



2.4

Pour des politiques de développement économique également au service du bien-être au travail et de la proximité

Les trajets domicile-travail représentent une part importante des déplacements. Les politiques de développement économique et d'emploi peuvent donc également s'impliquer en faveur des déplacements actifs.

Une telle politique revient à tenir compte de l'environnement des travailleurs, lequel peut, plus globalement, participer au bien-être au travail. Ainsi, les plans de déplacements interentreprises, la desserte et l'équipement des zones d'activités pour les cyclistes, la présence d'espaces verts sur les zones d'emplois, la mutualisation de services facilitant la pratique sportive (sanitaires, parcours santé,...) pourraient avoir un impact positif sur la santé.



2.6

Pour des politiques à destination de publics spécifiques intégrant une approche santé

Les collectivités assurent de nombreux services à la population ; pour les enfants et les jeunes, cela se traduit par les modes de garde, les politiques scolaires, ou encore la mise en place d'animations. Pour les personnes âgées, les collectivités assurent des services spécifiques : portage de repas, animations...

Ces politiques constituent également un levier pour développer des pratiques favorables à la santé.

2.5

Les opportunités des politiques de loisirs

Les politiques touristiques ont largement pris l'ampleur du développement de la pratique du sport de pleine nature, et promeuvent la randonnée, le cyclotourisme, ou à la pratique du cheval. Autant d'occasions de promouvoir également le maintien en bonne santé.

Le pays de Saint-Brieuc dispose là d'un énorme potentiel, avec son cadre de vie agréable, la qualité de ses espaces naturels, les nombreux circuits de randonnées qui sillonnent le territoire et les pistes et voies cyclables existantes. Ces circuits mériteraient d'être valorisés au-delà des espaces touristiques et de loisirs.

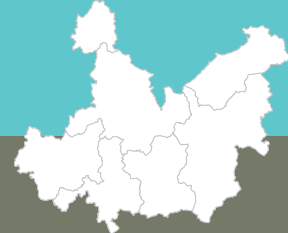
Le GR 34 le long du littoral, le circuit des chaos du Gouet, à Ste Anne du Houlin, les circuits d'interprétation du patrimoine à Quintin et Moncontour,... sont autant de circuits qui s'articulent autour d'espaces naturels et/ou patrimoniaux remarquables et peuvent offrir un cadre agréable pour la pratique d'une activité physique.

En matière touristique, la gastronomie est également perçue comme une richesse. La valorisation des produits locaux de qualité est également une incitation à bien manger.

En ce sens, la politique touristique gastronomique de la Baie de Saint-Brieuc contribue à la santé.

Elles sont l'occasion de mener des actions de sensibilisation, d'agir sur la qualité de l'alimentation dans la restauration collective, ou encore d'offrir la possibilité de pratiquer une activité physique ou sportive.

De nombreuses communes du pays sont engagées pour offrir, dans leur restauration collective, des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique. Le Conseil de développement souligne la pertinence de ces engagements, pour offrir et sensibiliser le plus grand nombre à une alimentation diversifiée et de qualité.



2.7

Développer les liens avec les secteurs médical et paramédical pour la mise en œuvre de ces politiques publiques

La santé est encore souvent cantonnée aux lieux dédiés aux soins; la réflexion menée montre pourtant que cette dernière ne s'arrête pas aux portes des cabinets médicaux.

Dans cette logique, il apparaît pertinent de développer les liens entre les milieux médical et paramédical et les politiques thématiques qui impactent également la santé.

Si marcher est bon pour la santé, pourquoi ne pas mettre à disposition, dans les pharmacies et les cabinets médicaux, les dépliants présentant les circuits de randonnées et les cheminements piétons ?

Dans le département, la Cité du goût intervient pour dispenser des formations dans le champ de la nutrition santé. Ainsi, des maisons de retraite peuvent bénéficier d'un accompagnement sur ce volet-là. Le Conseil de développement souligne l'intérêt du lien ainsi créé entre un établissement et l'artisanat local, dans le domaine de la nutrition santé.



Le Conseil de développement a identifié un dispositif de « sport sur ordonnance » expérimenté à Strasbourg. 120 médecins généralistes ont ainsi prescrit à plusieurs centaines de patients éloignés du sport des entretiens d'évaluation et d'orientation avec des éducateurs sportifs. Ces patients ont ensuite pu s'inscrire, gratuitement, à des activités physiques régulières, adaptées à leur situation.

Piloté par la ville, le dispositif a également été financé par l'État et l'assurance maladie complémentaire locale, dont le fonctionnement alsacien est spécifique.

Ces diverses expériences témoignent de la pertinence d'impliquer les professions médicales ou paramédicales dans la mise en œuvre des politiques locales qui impactent la santé. Réciproquement, les urbanistes, architectes, responsables des ressources humaines, du développement économique,... pourraient être davantage formés aux impacts de leur discipline sur le maintien en bonne santé.

2.8

Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, les expérimentations accessibles au plus grand nombre

Les actions de sensibilisation en la matière sont nombreuses, qu'elles soient menées par les collectivités, les associations, les mutuelles... : interventions de la Cité du Goût avec des scolaires, diffusion d'informations, introduction de produits biologiques dans la restauration collective, animation d'ateliers cuisine par un comité de quartier, ou groupes d'informations à destination des jeunes parents...

Pour le Conseil de développement, ces actions ont toutes leur pertinence car elles contribuent à véhiculer d'importants messages sur la santé.

Les actions menées dans le cadre scolaire, auprès des enfants, permettent de toucher un large public : tous les enfants vont à l'école, et ces derniers peuvent aussi sensibiliser leurs parents...

Cette sensibilisation a d'autant plus d'importance, que les nombreux messages publicitaires ne sont pas toujours propices aux pratiques favorables au maintien en bonne santé.

Pour aller plus loin...

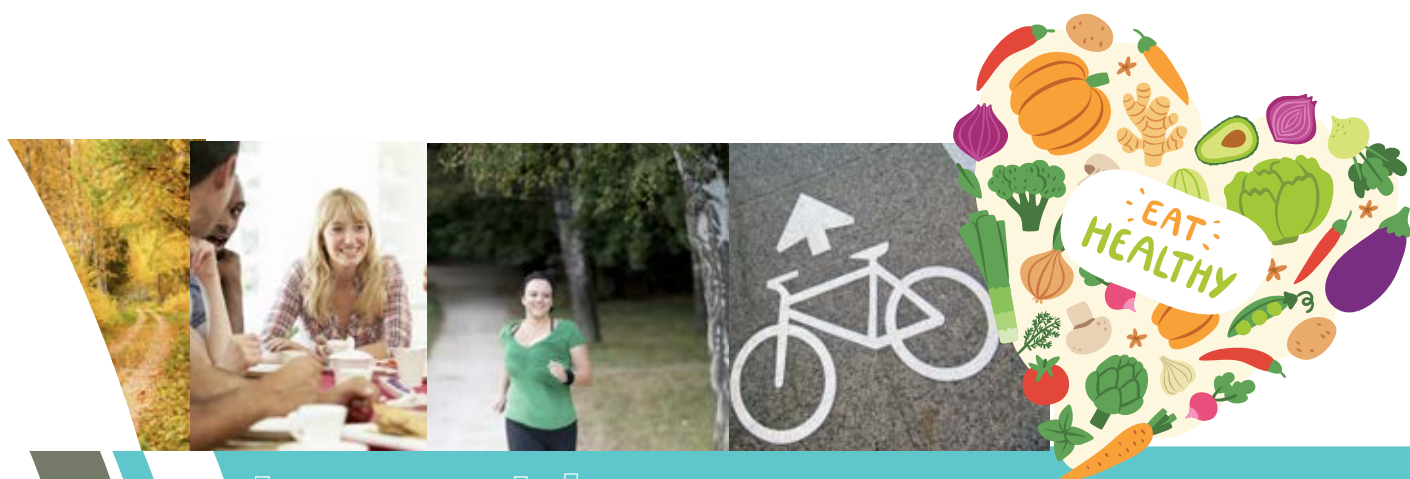
Avec ce cahier, le Conseil de développement souhaite réaffirmer que la santé concerne la globalité de l'environnement des individus : cadre de vie, habitudes et modes de vie, environnement social et familial, qualité de l'air respiré... elle se décline donc très largement.

Si les politiques publiques locales ne peuvent pas, à elles seules, assurer le maintien en bonne santé de la population, elles sont toutefois à même de constituer un environnement plus ou moins favorable.

Transport, urbanisme, économie, insertion, services aux personnes et à la population,... toutes les thématiques peuvent être concernées.

Les observer avec une approche axée sur la santé peut permettre de les éclairer et de les enrichir différemment. Ainsi, l'idée d'évaluer l'impact des politiques sur la santé fait son chemin et constitue une piste de réflexion intéressante.

Si la santé peut faire évoluer des politiques locales thématiques, on peut également s'attendre à ce que les métiers dits « de la santé », continuent également d'évoluer, avec une approche de la santé de plus en plus globale que celles des soins...



Les cahiers

SEPTEMBRE 2014 | #09

LES CAHIERS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE ET DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

Conseil de développement de l'agglomération briochine et du pays de Saint-Brieuc

Centre Hemera

8 rue des Champs de Pies

CS 40 532

22035 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 58 62 26

etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org

Retrouver cette publication et les autres travaux du Conseil de développement sur le site internet du pays de Saint-Brieuc

www.pays-de-saintbrieuc.org

Avec le soutien financier



Traduction en breton assurée par Telenn

